



**Conseil
Municipal**

**Du
16/09/2010**

Réuni à la Mairie de
Villeparois à 20
heures 30

Sur convocation
adressée par le Maire
aux conseillers
municipaux
le 06/09/2010

et avis affiché à la
porte de la mairie ce
même jour

Nombre de
conseillers en
exercice : **11**

Président de séance
**Le Maire,
Michel BOURGEOIS**

Secrétaire de séance

**M POUGET
Jean-Pierre**

**DELIBERATION N°
23**

DOSSIER
REFERENCE

Déposée le /
/ 2009
à la Préfecture de la
Haute-Saône

Affichée le : /
/ 2009
A la porte de la Mairie

Annexes :

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE**

COMMUNE DE VILLEPAROIS

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

* * *

L'AN DEUX MILLE DIX, le seize septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS: M BAGUET Thierry, M. BERSOT Alain, Mme BOHN Christelle, M. BOURGEOIS Michel, Mlle HURET Stéphanie, Mme JEANPIERRE Jacqueline, Mme LYAUTEY Janine, M. MICHEL Bruno, M. POUGET Jean-Pierre, M SCHULER Jérôme, Mlle WAII Mariam.

**ETAIENT EXCUSES
OU ABSENTS** :

Pouvoir donné à :

Budget communal 2010
Décision modificative N° 1

Rapporteur : Le Maire

Afin de prendre en compte les décisions modificatives que vous venez d'adopter pour les services de l'eau et de l'assainissement, il convient de procéder à quelques ajustements du budget communal.

Par ailleurs, nous devons comptabiliser

- des recettes supplémentaires sur les comptes R10222 - remboursement FCTVA, R 10223 TLE et R6419 Remboursements sur rémunération du personnel.
- Les dépenses de réparation et remboursement de l'assurance liés au sinistre incendie survenu sur la mairie

Enfin, je vous propose d'affecter les recettes nouvelles d'investissement à l'opération N° 51 - Programme de voirie 2008/2015 et de réserver une somme de 2000 € pour la mise à jour des logiciels utilisés par le secrétariat de mairie (Opération N° 57)

Décision :

**Exprimées 11 Contre : 0
Abstention : 0 Pour 11**

Après en avoir délibéré le conseil adopte la décision modificative N° 1 suivante du budget communal 2010

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution des crédits ouverts	Augmentation des crédits ouverts	Diminution des crédits ouverts	Augmentation des crédits ouverts
FONCTIONNEMENT				
D 022 Dépenses imprévues fonctionnement	2 957.00 €			
Total D 011 : Dépenses imprévues fonctionnement	2 957.00 €			
D 61522 Entretien & Réparation de bâtiments		2 453.00 €		
Total D 11 : Charges à caractère général		2 453.00 €		
D 657364 A caractère industriel et commercial		3 800.00 €		
Total D 65 : Autres charges gestion courante		3 800.00 €		
R 6419 Remboursement sur rémunération du personnel				843.00 €
Total R Charges de personnels				843.00 €
R 7718 Autres produits exceptionnels sur opération de gestion				2 453.00 €
Total R77 Produits exceptionnels				2 453.00 €
Total	2 957.00 €	6 253.00 €		3 296.00 €
INVESTISSEMENTS				
D 205-57 Concessions & droits similaires brevet, licence		2 000.00 €		
Total D 20 : Immobilisations incorporelles		2 000.00 €		
D204164 SPIC		643.00 €		
Total D 204 : Subventions d'équipement versées		643.00 €		
D 2315-51 Programme voirie 2008/2015		3 186.00 €		
Total D 23 : Immobilisations en cours		3 186.00 €		
R 10222 Remboursement FCTVA sur éclairage public rue de Fanican				5 060.00 €
R 10223 TLE				769.00 €
Total R 10 : Dotations Fonds divers Réserves		5 829.00 €		5 829.00 €
Total				
Total général		9 125.00 €		9 125.00 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Michel BOURGEOIS